



Travaux en retard - Comment forcer l'artisan

Par **Pedro432**, le **09/05/2013** à **21:46**

Bonjour,

J'ai passé commande pour une rampe d'escalier en juin 2012.

A ce moment-là, j'ai payé un acompte d'environ 1/3 de la somme, soit environ 1000 euros. La livraison devait être effectuée en septembre (mais rien d'écrit sur la commande).

Et ensuite, je n'ai pas arrêté de relancer. Au bout d'un moment, l'artisan est revenu, me disant qu'il avait eu des problèmes dans son entreprise, et aussi que ma rampe d'escalier était difficile à concevoir (ce que je peux accepter). Il a donc refait des mesures, finalisé l'étude, et m'a dit qu'il passait commande.

Ne voyant toujours rien venir, je l'ai recontacté, et là, il m'a dit qu'il avait bien reçu la rampe, mais qu'il y avait eu un défaut de fabrication, donc qu'elle était repartie.

Et depuis, rien. Cela fera donc bientôt 1 an !

Quels sont mes recours ?

Dans l'absolu, je voudrais ne plus travailler avec lui, vu que je n'ai plus du tout confiance, mais j'ai peur que mon acompte soit perdu. Vrai ?

J'en ai assez d'être pris pour un idiot, il doit sans cesse me rappeler pour me tenir au courant, mais jamais rien. Je voudrais donc lui mettre la pression. L'idéal serait de porter plainte pour escroquerie, un truc dans le genre. Quelles sont les possibilités ?

Merci de votre aide.

Cordialement.

Pedro